



Le tour du Mont de Grange est une randonnée pour marcheurs aguerris.

Le Mont de Grange est une réserve naturelle de 3 000 ha, classée Natura 2000.

C'est aussi une réserve de chasse où se côtoient cerfs, chamois, chevreuils, mouflons, marmottes, tétras lyres, lagopèdes, aigles royaux... Vous pouvez les observer facilement tôt le matin. Cette randonnée invite aussi à la découverte de la flore sauvage tels le lys martagon, le lys paradis, l'ancolie des Alpes, les gentianes ou le génépi.

Au départ du Plan des Feux à La Chapelle d'Abondance, vous prendrez le chemin empierré en direction de l'Enquernaz. Vous traversez le domaine skiable de La Chapelle d'Abondance et l'alpage de Plaine Joux.

À l'Enquernaz, vous prendrez ensuite la direction de la chapelle Saint-Théodule. Vous passerez par différents lieux-dits pour la rejoindre et découvrirez les maisons traditionnelles de Charmy l'Adroit à Abondance.

Après la Chapelle Saint Théodule, vous rejoindrez par un chemin de montagne le point de vue de Lenlevay en passant par les chalets d'alpages du Bailly et du Jouly. Vous rencontrerez les vaches Abondance dans ces alpages pendant la saison d'été. Un joli panorama vous y attend sur Abondance et Châtel.

À Lenlevay, vous emprunerez le chemin du GR5 par les chalets de l'Etrye, du Pron et des Mattes. Vous longerez la Pointe des Mattes pour ensuite redescendre au chalet de Trebentaz et rejoindre ensuite le point de départ.

Variantes : départs possibles de la Chapelle Saint Théodule à

NE RAPPORTONS QUE DES SOUVENIRS ...

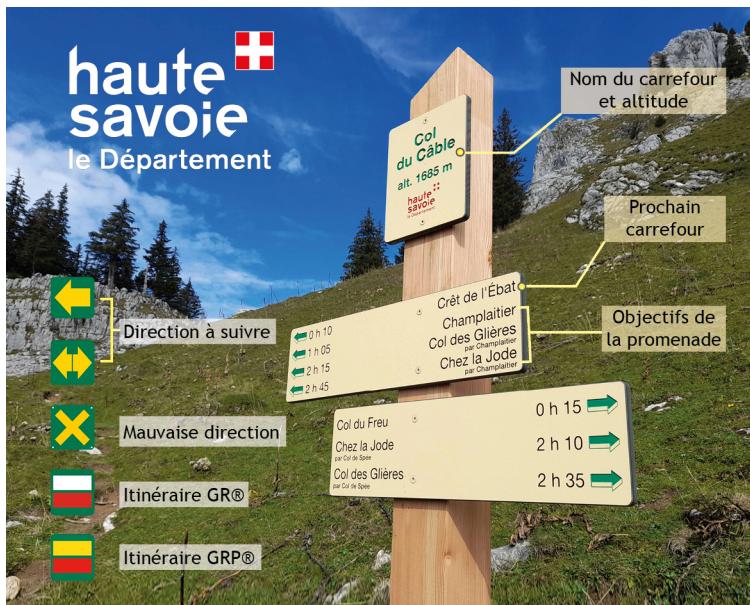
- Restons sur les sentiers
- Préservons nos sites naturels
- Ramenons nos déchets
- Partageons l'espace, soyons discrets et courtois
- Refermons les barrières
- Contournons les troupeaux et restons calmes face aux chiens de protection
- Portons des chaussures et des vêtements adaptés
- N'oublions pas eau et encas

... NE LAISSONS QUE DES TRACES DE PAS

SECOURS : 112 ou 18 ou 114 par SMS
MÉTÉO : 3250 (2,99 €/appel + prix de l'appel) - www.meteofrance.com

INFORMATION

lachapelledabondance@ot-peva.com
04 50 73 51 41



BALADES ET RANDONNÉES



ITINÉRAIRE PÉDESTRE : TOUR DU MONT DE GRANGE DEPUIS PLAN DES FEUX

Le Mont de Grange, classé Natura 2000 et réserve de chasse, permet de découvrir une nature partagée entre espèces sauvages et alpages de vaches laitières. Cet itinéraire vous offre de jolis points de vue sur Abondance, La Chapelle d'Abondance et Châtel.

Boucle



9h20



22.6 km

+ 1670 m



- 1670 m



2220 m

Animaux tenus en laisse

DÉPART : Route du Clos Baron

COMMENT S'Y RENDRE : Parking conseillé : Plan des Feux - La Chapelle d'Abondance Arrêt de transport en commun le plus proche : La Sauge par le Columbus (été uniquement), pour rejoindre Sur Bayard et le GR5.

LA CHAPELLE-D'ABONDANCE



ITINÉRAIRE

Départ : Parking du Plan des Feux à La Chapelle d'Abondance

- 1 Prenez le chemin empierré en direction de « L'Enquernaz ». Vous traversez le domaine skiable de La Chapelle d'Abondance et l'alpage de « Plaine Joux ».
- 2 À « L'Enquernaz », descendez en direction de « La Chapelle Saint-Théodule ». Aux « Fauges », suivez la route goudronnée jusqu'à « Les Poses ». De là, engagez-vous sur le sentier situé derrière le chalet qui vous mène aux « Séchets ». Puis à nouveau la route goudronnée sur votre droite jusqu'à « Fontaine Froide ». Au croisement, prenez à gauche la route direction « La Plagnette ». À « La Plagnette », la route se poursuit en un chemin qui vous conduit à la « Chapelle Saint-Théodule ».
- 3 Après la chapelle, rejoignez « Lenlevay » en passant par les « Chalets du Bailly » et les « Chalets du Jouly ».
- 4 À « Lenlevay », suivez à gauche le chemin du GR5 qui passe par les chalets en direction de « l'Etrye ». Passez le chalet puis le ruisseau de l'Etrye. Le chemin remonte alors vers les chalets du « Pron », puis aux « Mattes » et redescend « Chalet de Trebentaz ». Ensuite, vous passerez par le point de vue « La Corne » et les « Les Chalets du Folliet » .
- 5 Enfin, rejoignez à gauche la piste forestière qui vous mènera jusqu'au « Plan des Feux ». Variantes : Possibilité de rejoindre le sommet du Mont de Grange via la crête de Coincon. Le départ peut également se faire depuis Saint-Théodule à Abondance ou de Très les Pierres à Châtel.

ACCUEIL : Quelle que soit votre randonnée, pensez à prendre dans votre sac à dos, des barres de céréales, de l'eau en quantité suffisante, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une petite trousse à